

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI ou C2D) ou présenter une épreuve écrite d'admission en français et mathématique de niveau secondaire inférieur.

MODALITES D'INSCRIPTION

A l'inscription, prévoir :

- la carte d'identité
- titre d'étude : Voir ci-dessus
- n° inscription au FOREM pour les *demandeurs d'emploi* indemnisés à 100% (justificatif)
- attestation du CPAS pour les personnes émargeant au CPAS
- preuve ou attestation délivrée par une administration publique pour les personnes en situation d'handicap.

Conditions financières : voir site www.iepscf-namur.be

Paiement par BANCONTACT

DUREE DES ETUDES

3 soirées/semaine + 1 samedi/mois

La formation aura lieu sur le site d'Eghezée - l'ITCF Henri Maus

Chaussée de Louvain 92 à 5310 Eghezée

TITRE DELIVRE

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

Certificat d'ESTHETIQUE CANINE spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Le diplôme précité n'est pas un CESS.

Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.E.P.S.C.F. Namur Cadets

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : info@iepscf-namur.be

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 15h30 à 21h, le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site www.iepscf-namur.be

IEPSCF NAMUR-CADETS
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



ESTHETIQUE CANINE

La mission d'un toiletteur d'animaux consiste à travailler pour le bien-être de l'animal et son esthétique, en fonction des standards en vigueur ou de la demande de son propriétaire.

Le métier concerne essentiellement les chiens mais il peut aussi s'appliquer aux chats, lapins ou furets.

Les tâches du toiletteur s'apparentent quelque peu à celles d'un coiffeur et/ou d'un esthéticien puisqu'il assure le toilettage des chiens, c'est-à-dire qu'il lave, peigne, coupe, tond, défrise et sèche leurs poils. Il utilise des brosses, des peignes, des ciseaux et des tondeuses et applique différents shampoings, antipuces ou antiparasites, selon les cas. Il nettoie aussi les oreilles, les coussinets et coupe les griffes.

Il conseillera le propriétaire sur le type de soins à prodiguer, sur la façon dont il va procéder ainsi que sur le résultat attendu. La séance de toilettage durera plus ou moins longtemps en fonction de l'animal, de sa taille et de son type de poil.



Outre le travail avec les animaux, le toiletteur assure l'accueil de la clientèle et la gestion financière et administrative de son salon. Il se charge également de la gestion des stocks et du matériel. Il peut diversifier ses activités et proposer des articles à la vente (accessoires, jouets, vêtements, produits de soins, friandises, etc.).

Le formation se donnera sur le site d'Eghezée en partenariat avec l'ITCF Henri Maus.

ORGANIGRAMME DE LA SECTION: ESTHETIQUE CANINE

N° Adm	Unités d'enseignement constitutives de la section	1ère	2ème	PERIODES 750
1831	Esthétique canine	X		540
1832	Stage: esthétique canine		X	200
1833	Epreuve intégrée		X	10



Esthétique canine
540 périodes

- Eléments d'anatomie, de pathologie et d'éthologie canines.
- Esthétique canine différenciée.
- Technologie, sécurité et hygiène professionnelles.
- Pratique professionnelle et méthode de travail.
- Eléments de gestion spécifique et de techniques d'accueil.
- Eléments de marketing et de technique de vente.
- Eléments de décoration et de publicité.

Stage: esthétique canine
200 périodes

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION: ESTHETIQUE CANINE—10 périodes